

BULGARIE



Assistants de langue française

Fiche-pays 2022-2023

IMPORTANT : Le programme des assistants de langue propose une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de préparer son projet (destination, financement, etc.). Toute candidature vaut engagement. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus être autorisés à postuler au programme ultérieurement.

Les candidats seront informés de toute modification du programme pour des raisons liées à la Covid-19. Pour connaître les dernières consignes officielles, veuillez consulter [le site](#) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Nombre de postes offerts	À titre indicatif, 10 postes seront proposés.
Critères d'éligibilité spécifiques	<p>En complément des critères d'éligibilité généraux énoncés sur le site de France Éducation international, les critères spécifiques suivants s'appliquent également pour ce pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être de nationalité française ou ressortissant européen ; • être âgé(e) de 20 à 30 ans à la date de validation du dossier ; • avoir un niveau B1 en langue anglaise. Pas de niveau minimum exigé en langue bulgare. La connaissance du bulgare ou d'une autre langue slave serait néanmoins un atout. • avoir validé au minimum une L3 dans une des disciplines suivantes au moment du dépôt du dossier : <ul style="list-style-type: none"> ➤ FLE, Sciences du langage/ linguistique ; ➤ LLCE, LEA (toutes langues) ; ➤ Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes ; ➤ Sciences de l'éducation, Préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation ; ➤ Sciences humaines et sociales : Géographie, Histoire, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Ethnologie ; ➤ Arts : Arts appliqués, Arts du spectacle, Arts plastiques, Audiovisuel, Histoire des arts et archéologie, Médiation culturelle, Musicologie, Musique, Édition, Documentation, Cinéma, Études théâtrales. <p>Les filières FLE seront particulièrement appréciées des recruteurs.</p> <p>Les assistants ayant été, ou étant actuellement en poste, sont exemptés de justificatif de statut étudiant.</p>
Villes ou régions d'affectation	<p>Sofia, Varna et autres villes</p> <p>Les villes d'affectation peuvent varier d'une année sur l'autre.</p>
Établissements	<p>En niveau secondaire majoritairement (établissements à section bilingue francophone), quelques postes en niveau primaire et en universités.</p> <p>L'assistant aura une mission d'enseignement en autonomie.</p>
Calendrier	<p>Publication des résultats</p> <p>France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature courant mai 2022.</p> <p>Contrat</p> <p>8 mois (15 septembre 2022 – 15 mai 2023)</p>



Temps de travail et congés	<p>16 heures par semaine</p> <p>Congés selon les calendriers scolaire et universitaire locaux.</p>
Rémunération et aides	<p>Rémunération mensuelle Environ 1000 BGN levas net.</p> <p>Installation Les écoles s'engagent à loger gratuitement les assistants (à l'exception des charges qui seront payées par l'assistant).</p> <p>Les frais de voyage et de nourriture sont à la charge de l'assistant. Une réunion d'accueil sera organisée par l'Institut français de Bulgarie à l'arrivée des assistants. Une initiation à la langue bulgare sera proposée gratuitement à l'assistant.</p>
Statut de l'assistant	L'assistant a le statut de salarié local pendant la durée de son contrat. Il n'est pas imposable en France.
Couverture sociale	<p>L'assistant n'est pas inscrit à la sécurité sociale bulgare. Il doit souscrire à son arrivée une assurance maladie privée pour les étrangers, à ses frais.</p> <p>Il est fortement recommandé de souscrire une assurance responsabilité civile et une assurance prévoyant le rapatriement en cas de besoin.</p>
Liens utiles	<p>Ambassade de Bulgarie en France : http://www.ambbulgarie.fr/</p> <p>Ambassade de France en Bulgarie https://bg.ambafrance.org/</p> <p>Institut français de Bulgarie : http://institutfrancais.bg/fr/</p>
Reconnaissance de l'expérience	<p>Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS.</p> <p>Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international</p>
Renouvellement de contrat	Les renouvellements ne sont possibles qu'à titre exceptionnel car la priorité est accordée aux nouveaux candidats.